

mais si vous consultez l'histoire des Etats-Unis, vous constaterez que de 1835 à 1873 leurs importations ont excédé annuellement leurs exportations, de \$70,000,000. En conséquence, je dis qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer. De fait, nous n'avons aucune raison de croire que la faible balance défavorable de commerce dont on a parlé puisse constituer le moindre danger. Je veux appeler votre attention sur une déclaration faite par le vice-président de la Banque de Montréal dans son rapport annuel. Il dit :

« La balance défavorable du commerce a ainsi recommencé à s'accroître, mais tant que les hommes et l'argent de l'étranger continueront à affluer vers le Canada, cette disparité ne doit pas nous alarmer. En général, les industries indigènes fonctionnent à peu près dans la mesure de leur capacité de production. La main-d'œuvre est pleinement utilisée; le commerce du bois s'est amélioré. L'exportation des produits de la laiterie a été plus considérable que l'an dernier, et des prix élevés ont prévalu durant toute la saison. De fait, tous les produits de la ferme coûtent exceptionnellement cher.

Telle est l'opinion exprimée par la haute autorité que je viens de citer.

Maintenant, en ce qui concerne les emprunts, nos amis de la gauche semblent croire que le Gouvernement ne les a pas effectués à aussi bon marché qu'ils ne l'ont été sous l'ancien régime. Nous savons que l'argent subit des fluctuations sur les marchés monétaires de l'univers, comme toutes les autres valeurs. Après la guerre des Boers, l'argent a subi une forte hausse, et, par suite de l'augmentation du taux de l'intérêt, il n'a pas été possible, depuis quelques années, de renouveler les emprunts à des conditions aussi favorables que par le passé. En conséquence, comme nous l'a dit l'honorable ministre des Finances (M. Fielding) en plus d'une occasion, notre gouvernement a éprouvé plus de difficulté à placer les emprunts à aussi bon marché qu'il l'a pu il y a quelques années, et notre ministre des Finances n'a fait que des emprunts à courte échéance, afin de pouvoir profiter de l'état favorable du marché lorsque l'occasion s'en présentera. Permettez-moi de lire une déclaration qui a paru dans le "Saturday Night", de Toronto. Elle a été écrite par le rédacteur financier de ce journal et je crois qu'elle s'applique directement au sujet en question :

#### NOTRE DETTE.

Il sera peut-être intéressant de savoir que bien que la dette publique du Canada augmente réellement, le taux de l'intérêt décroît. Lors de la Confédération, il y a quarante-deux ans, le Canada payait un taux minimum de 5:55 pour 100 sur \$67,069,115, somme que Londres lui avait avancée. L'intérêt sur cette somme qu'il fallait servir, soit par la vente des produits, soit en or, s'élevait annuellement à

\$3,700,000. Dix ans après, soit en 1877, la dette du pays à Londres avait augmenté au point d'atteindre le chiffre de \$122,477,629, mais le taux moyen de l'intérêt avait été réduit à 4:74 pour 100. Dix ans plus tard, la dette fédérale du Canada avait atteint \$171,075,735, tandis que le taux moyen de l'intérêt était tombé à 3:99 pour 100. Ceci nous obligeait à expédier à l'étranger \$7,000,000 pour payer l'intérêt de la dette. Durant la période décennale suivante, terminée en 1897, les obligations du Canada à Londres avaient augmenté jusqu'à concurrence de \$218,225,503, ce qui nécessitait un intérêt annuel de \$8,125,664, mais le taux moyen de l'intérêt était tombé à 3:72 pour 100. D'après les rapports du dernier exercice financier, notre dette à Londres s'élève à \$262,000,000, et l'intérêt sur cette somme atteindra le chiffre de \$9,300,000, ce qui réduit le taux moyen à 3½ pour 100. Ainsi, durant les 42 ans de son existence, la Confédération canadienne a vu ses obligations sous forme d'emprunts à Londres, s'augmenter de \$67,000,000 à \$262,000,000, soit une augmentation de \$195,000,000 et, bien que le total du coût annuel pour le gouvernement se soit accru de \$3,700,000 à \$9,300,000, le taux moyen de l'intérêt auquel les emprunts ont été effectués a été réduit de 5:55 pour 100 à 3:56 pour 100.

Voilà, je crois une réponse complète à la prétention de nos honorables amis de la gauche, soutenant que le Gouvernement n'effectue pas ses emprunts à d'aussi bonnes conditions qu'il pourrait le faire. Permettez-moi de citer les remarques faites par M. Byron Walker, président de la banque canadienne du Commerce à son retour d'Angleterre, l'été dernier :

Jamais le capitaliste anglais n'a été mieux disposé à considérer favorablement les placements canadiens. M. Walker dit : " De fait, jamais le crédit du Canada n'a été aussi bon. Il est tellement bon que les Canadiens doivent être prudents. Je crois pouvoir dire avec vérité que nous n'avons jamais vendu de mauvais effets aux capitalistes anglais. Nous leur avons donné de bonnes valeurs pour leur argent et il faut continuer à le faire.

Le "Standard" de Londres dit :

Etant données les conditions actuelles du marché monétaire nous croyons que le gouvernement canadien doit être félicité, d'abord sur l'idée de se procurer des fonds au moment actuel, à courte échéance, plutôt que sur ses actions, et en second lieu sur les conditions auxquelles les titres ont été vendus.

Il y a à peine quelques jours, notre ministre des Finances a télégraphié à son agent financier à Londres qu'il désirait se prévaloir du privilège stipulé dans un emprunt, fait en 1885, de £4,000,000 pour 40 ans à 4 pour 100. Ce privilège permettait au gouvernement de rembourser cet emprunt au bout de 25 ans, en donnant avis six mois d'avance, et le 31 décembre, l'honorable ministre des Finances a télégraphié à Londres qu'il se proposait de réclamer ce privilège. Nul doute qu'il croit que le moment est opportun pour que le gouvernement rembourse son emprunt à 4 pour 100 effectué en 1885